



L'Éveil de Pont-Audemer du mardi 5 mai 2020

149 mots

L'école est obligatoire : Michel Leroux rappellera « à l'ordre »

Comme Hervé Morin, le président de la Région Normandie avant lui (*lire en page 7*), Michel Leroux, le maire de Pont-Audemer, rappelle aux parents, en cette période particulière, que « **les enfants ont une obligation de scolarité : que ce soit en classe, avec un enseignant, ou à domicile, avec les cours par correspondance et un parent... l'école est obligatoire pour eux.** » Et il va même plus loin : des rappels à l'ordre pourront être faits si les enfants « **se baladent** » avec leurs parents aux heures habituelles de classe. « **La Ville sera vigilante quant à la situation d'enfants qui se promèneraient sur le territoire de la commune pendant ces heures. Si on garde son enfant, ce n'est pas le prolongement des vacances, mais pour lui faire faire son travail à distance.** »